

.....

LE BENELUX: ACTIF DANS LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS : UN FLÉAU MAJEUR DES TEMPS MODERNES

Le thème de la sécurité a pris beaucoup d'importance dans la collaboration Benelux au cours de ces dernières années, surtout depuis la mise en œuvre du nouveau Traité d'Union de 2008 qui en a fait l'une de ses trois priorités. Les nouveaux phénomènes de sécurité exigent des gouvernements qu'ils restent dynamiques et novateurs. Parce que la criminalité ne s'arrête pas aux frontières, il est logique que, comme pays voisins, nos pays s'engagent fermement dans la lutte contre la criminalité transfrontalière et y demeurent un laboratoire par excellence.

Bien qu'il ne soit pas évident de trouver des chiffres fiables illustrant l'envergure de ce phénomène au niveau mondial, il est certain qu'il touche presque tous les pays du monde

comme pays d'origine, de transit ou de destination. Chaque année, on dénombre plus de 2 millions de victimes, principalement des femmes et des enfants, qui sont recrutées et exploi-

tées à travers le monde, dans le cadre de l'exploitation sexuelle, du travail forcé, de l'esclavage domestique, de la mendicité organisée ou encore du trafic d'organes.

Une criminalité très lucrative

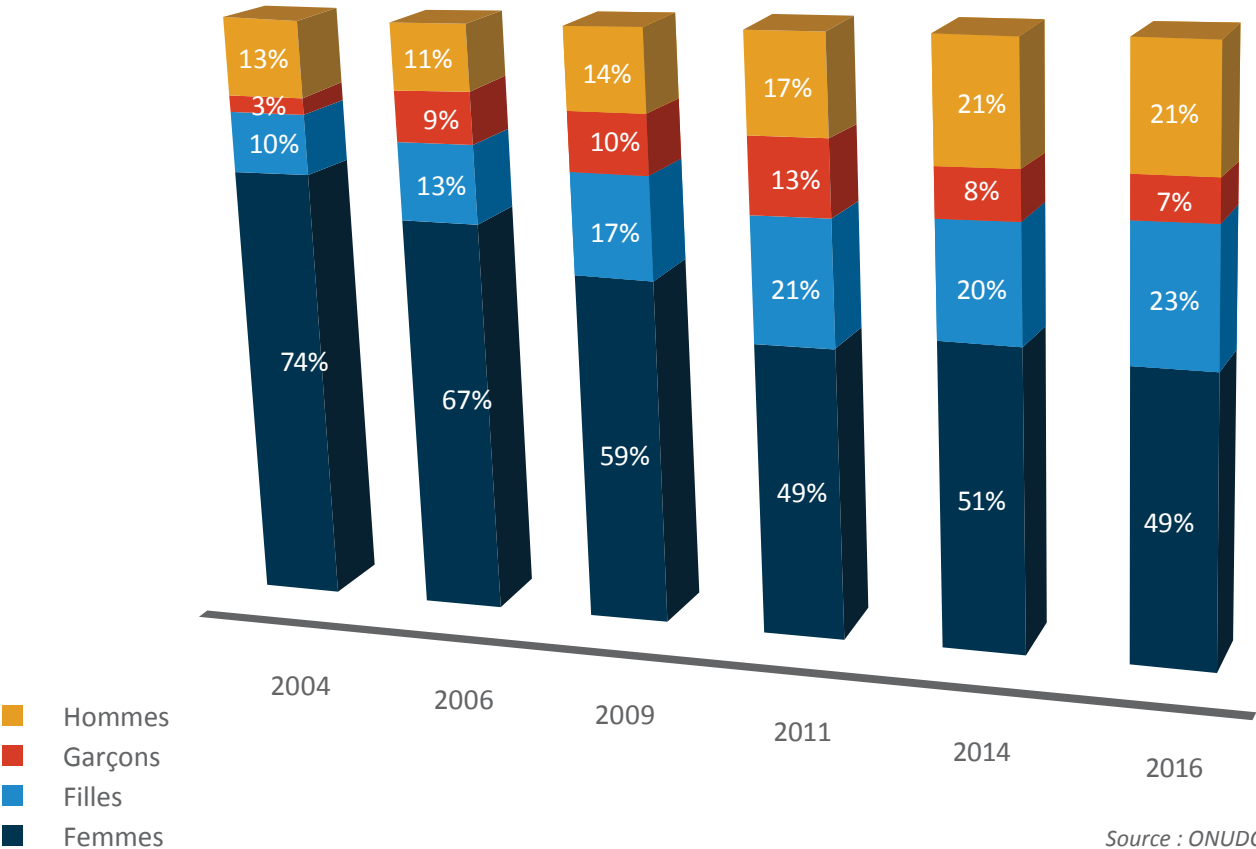
Selon les Nations Unies et le Conseil de l'Europe, la traite des êtres humains serait d'ailleurs la troisième forme de trafic la plus répandue dans le monde après le trafic de drogue et le trafic d'armes. Elle ne générerait pas moins qu'une trentaine de milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel.

Le cadre Benelux

La traite des êtres humains présente bien souvent un caractère transfrontalier. Dans ce cadre, le Benelux privilégie une approche multidisciplinaire impliquant tous les acteurs qui

PRINCIPALEMENT DES FEMMES ET DES FILLES

Plus de 70% des victimes de la traite des êtres humains sont des femmes et des filles.



entrent en contact avec une victime potentielle de la traite des êtres humains : justice, police, parquet, inspection du travail, centres d'accueil, services de migration... Outre l'échange de bonnes pratiques, l'objectif est de mettre en évidence, à une petite échelle internationale, les questions qui se posent sur le terrain et d'y apporter des réponses communes.

Publication d'une brochure d'information « coopération Benelux en vue de l'accueil des victimes de la traite des êtres humains »

Cette brochure comprend des informations relatives à l'incrimination de la traite des êtres humains, aux procédures et règlements en vigueur pour l'accueil et l'assistance aux victimes, aux régimes de séjour spécifiques pour les victimes de traite des

êtres humains. Comprenant les coordonnées des différentes instances compétentes belges néerlandaises et luxembourgeoises, elle représente un guide permettant aux experts de collaborer efficacement avec les collègues d'un pays voisin dans le cadre du traitement de dossiers concrets.

Une chaise comme symbole de l'attention accordée aux victimes de la traite des êtres humains

A l'occasion d'une journée de formation pour les prestataires des centres d'accueil Benelux, Ozark Henry, artiste belge et ambassadeur de bonne volonté de l'ONU pour la traite des êtres humains, a inauguré 'la chaise Benelux pour les victimes de la traite des êtres humains'. Cette chaise, présente pendant un an dans

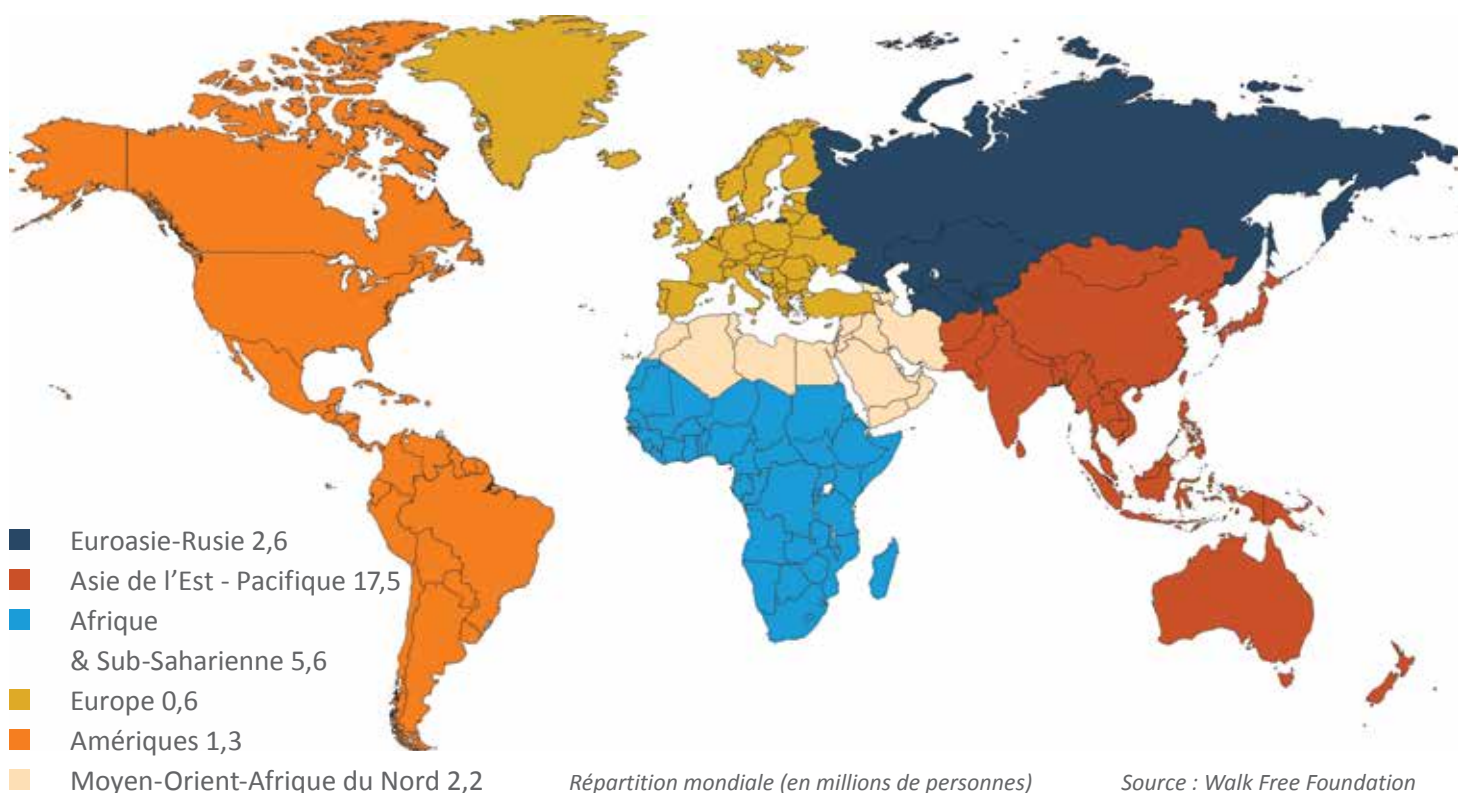
les salles de réunion de la maison Benelux, à Bruxelles a symbolisé la place et l'attention permanente que les pays accordent aux victimes de la traite des êtres humains.

La déclaration d'intention ministérielle Benelux de 2019

Lors d'une conférence de grande ampleur, organisée le 10 décembre 2019 - jour de la Journée internationale des droits de l'homme - les pays du Benelux ont signé une déclaration d'intention concernant les nouvelles étapes dans leur coopération transfrontalière. Par cette déclaration, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Belgique veulent jouer leur rôle de précurseur en soulevant des lacunes existant dans la protection des victimes auprès de l'UE et activer des solutions.

UN PHÉNOMÈNE TRANSNATIONAL

L'Afrique et l'Asie restent les continents les plus exposés.



LE BENELUX: ACTIF DANS LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS



DOSSIER SÉCURITÉ

Consultez le dossier détaillé sur notre site www.benelux.int

Editeur responsable

Th. Antoine

Secrétariat général de l'Union Benelux

39 rue de la Régence, BE - 1000 Bruxelles T

+32 (0)2 519 38 11

info@benelux.int • www.benelux.int



SECRETARIAAT-GENERAAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL

